



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 21 août 2017

Présents :

Président : Laurent CHABAUD.

Membres Franck BALANDRAS, Christophe BOULON, Michel GARDON, Gérard GRANJON

PREAMBULE

CARNET NOIR :

Alors que notre collègue Ahmed FERHAT venait de nous annoncer la naissance de sa petite Camélia (23 juillet) laquelle était venue agrandir la famille (2 autres frères et sœurs) ce qui faisait la joie de tous les siens, c'est en pleurs qu'il nous a appelé pour nous informer du décès subit de sa petite.

Dans ce chagrin fort compréhensible, et devant cette situation pour le moins très douloureuse, alors que le bonheur de cette famille n'était pas encore consommé avec cette naissance, le malheur s'est trop rapidement et injustement abattu sur cette famille,

En cette triste circonstance nos sentiments de compassion et notre soutien accompagnent Ahmed et les siens dans cette épreuve, avec nos condoléances émues,

RAPPEL CONCERNANT LES INDISPONIBILITES :

Toutes les indisponibilités doivent être saisies depuis le compte MyFFF.

Les arbitres dont le dossier n'est pas totalement renouvelé et validé n'ont pas accès à la rubrique INDISPONIBILITE sur le compte MyFFF.

COUPE DE FRANCE :

Le deuxième tour de Coupe de France se déroule le dimanche 27 août. Les arbitres D1 – D2 sont invités à consulter leur espace désignations sous MyFFF afin de s'assurer de leur désignation (parution mercredi 23 août au soir).

Quelques rappels importants puisqu'il s'agit d'une compétition gérée par la LAuRAFoot :

- UTILISATION DU CARTON BLANC INTERDITE.
- Lors des deux premiers de la Coupe de France 2017-2018, les clubs recevant **ne doivent pas utiliser** la Feuille de Match Informatisée (FMI).
- 16 joueurs peuvent être inscrits sur la feuille de match. Seuls 3 remplaçants ont le droit de participer à la rencontre (changement multiples sauf 2 changements dans les 10 dernières minutes et 2 changements par équipe à compter du coup d'envoi de la 2ème mi-temps des prolongations).
- En cas d'égalité, vous devez procéder à une prolongation de 2X15 mn. En cas de nouvelle égalité, une séance de 5 TIRS AU BUT par équipe sera effectuée.
- Les frais d'arbitrage seront payés intégralement par le club recevant le jour de la rencontre ;
- Nouveau système de licence (licence dématérialisée). Vous trouverez l'information donnée par la Ligue aux clubs.

Nous vous rappelons qu'à partir de la saison 2017-2018, il n'y aura plus d'édition des licences.

Lors des jours de matches, les clubs devront présenter les licences dématérialisées sur l'application « Football Compagnon ».

A défaut, les clubs pourront imprimer les licences sur papier libre en suivant la procédure suivante via Footclubs :

- Aller dans menu « Licences »
 - Cliquer sur l'onglet « Editions et Extractions »
 - Cocher le format « Listes licences matches », sélectionner la catégorie, puis valider
- Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document.

En cas d'indisponibilité de dernière minute, merci de prévenir Laurent CHABAUD.



RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres et observateurs :

COVELLI Samuel : Demande de transfert de dossier au District de HAUTES PYRENEES.

GARCIA Frédéric : Concernant AG. Transmis à S.CHAOUCH.

HENRY-DEGIVRY Florent : Indisponible toute la saison 2017/2018.

JULLIEN Jérôme : Lu et noté.

LATHUILLIERE Benoit: Indisponible toute la saison 2017/2018.

MOLINO Alessandro : Concernant AG. Transmis à S.CHAOUCH

ROS Annie : Concernant AG. Transmis à S.CHAOUCH

TAULEGNE Samy : Nouveau numéro de téléphone : 06.13.07.27.64.

VAZ TORRES Simon : Demande de transfert de dossier au District de la LOIRE.

ZOBIRI Abousofiane : Reçu certificat médical.

Courriers (autres):

Groupement Saône métropole : Demande de désignations arbitre pour le tournoi du 03/09. Transmis à G.CIMIER.

DECISIONS

AUDITION DES ARBITRES « REPRISE SOUS CONDITIONS » :

Suite aux auditions des arbitres le lundi 10 juillet, la Commission de l'arbitrage décide :

- TEBBI Yanis (FCP ARBRESLE) ; SBAHI Ibrahim (AS ANTOINE MARTEL) ; KAMBA Kevin (USM PIERRE BENITE) ; HAFSOUNI Hakim (AS ST PRIEST) ; BOUNJA Marouane (FC 2 FONTAINES),

- de fixer les conditions de reprise ou de non reprise (décision d'examen à repasser dans ce cas) comme précisées dans le tableau ci-dessous :

NOM	PRENOM	CLUB	PRESENCE	CONDITIONS
TOUIL	HAKIM	FC CROIX ROUSSIEN	EXCUSE	DEMISSION
TEBBI	YANIS	FCP ARBRESLE	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
SBAHI	IBRAHIM	ASL ANTOINE MARTEL	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
DEVEZE	NICOLAS	FC GIRAUDIERE	EXCUSE	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
KAMBA	KEVIN	USM PIERRE BENITE	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
UZMEZ	YASIN	US MEYZIEU	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRE-SENCE AU STAGE IMPERATIF
HAFSOUNI	HAKIM	AS SAINT PRIEST	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
ESCRIGNAC	MICHEL	AS LYON DUCHERE	PRESENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
ERYILDIZ	KAZIM MOHAMED	AS LIMAS	EXCUSE	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRE-SENCE AU STAGE IMPERATIF
BEN MABROUK	YANIS	FC VAULX	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRE-SENCE AU STAGE IMPERATIF
REYNAUD	ALEXANDRE	US BERGE DU RHONE	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRE-SENCE AU STAGE IMPERATIF
ABDI	KHALED	GS CHASSE	EXCUSE	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
COTIER	MAGOMED	US VAULX	PRESENT	PRESENCE A L'AG + REUSSITE TEST PHYSIQUE + PRE-SENCE AU STAGE IMPERATIF
OUAKKALI	MOHAMED	FC GERLAND	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
BENSAFI	FAYCAL	OL VAULX	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF



PV 350 DU JEUDI 24 AOUT 2017

NOM	PRENOM	CLUB	PRESENCE	CONDITIONS
BOUNJA	MAROUANE	FC 2 FONTAINES	ABSENT	REGLEMENT DE L'AMENDE + PRESENCE A L'AG + REUS-SITE TEST PHYSIQUE + PRESENCE AU STAGE IMPERATIF
SOULI	YOUSSEF	INDEPENDANT	ABSENT	EXAMEN A REPASSER
SOLZE	PIERRICK	OL ST GENIS LAVAL	ABSENT	EXAMEN A REPASSER

AGENDA

ASSEMBLEES GENERALES DE RENTREE

OBSERVATEURS TOUTES CATEGORIES

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 : Stage observateurs Seniors, observateurs Jeunes Arbitres et Accompagnateurs (8h30 / 18h00) - siège du DLR.

ARBITRES FUTSAL

_SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 : Assemblée Générale – siège du DLR - début 14h00 - fin 17h00 (à confirmer).

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017 : Tests physiques Arbitres District Futsal – LA MULATIERE (à confirmer) – 8h30 à 10h30 puis retour au DLR (10h30/12h30)

JEUNES ARBITRES

_DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 : Test physique Werner Helsen Jeunes Arbitres District U17 – U15 - Convocation à 8h00 - Stade de Bron Parilly – rue du Clos Verger - Vénissieux puis retour siège District – déjeuner à proximité. Assemblée Générale JAD U17 – JAD U15 – siège du DLR - début 11h00 - fin 18h00.

ARBITRES

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017 : Test physique Werner Helsen Arbitres Seniors – Convocation selon groupes (catégories arbitres) – Lieu : Stade Laurent Gérin – VENISSIEUX (8h00 à 12h30) – Pause Déjeuner : Cafétéria Flunch – Centre Commercial Carrefour - VENISSIEUX Assemblée Générale des Arbitres (D1 à D5 – U19 – AA D1/ D2) conjointe avec celle UNAF : Salle Joliot Curie - VENISSIEUX (début des travaux 14h00 – fin 18h30).

UNAF LYON RHONE

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Succès de la 8^{ème} édition de la soirée des trophées

Les randonneurs du dimanche

Devenir arbitre

Alerte Agression

Une belle brochette de fédéraux

Campagne adhésion 2017-2018 lancée

Franck Balandras et Damir Ivankic à l'honneur

Dernier match Fédéral pour Nicolas MEYER ...

Un RDV convivial chez les Verts

Campagne adhésion 2017-2018:

Pour être adhérent UNAF, comme chaque saison, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois. C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Cette saison écoulée encore, malheureusement, 3 de nos collègues ont subi des outrages sur les terrains. 46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web).

Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.